

PERMANENCES SYNDICALES :

Nancy : Lundi et
vendredi de 14 à
17h, 4 rue de
Phalsbourg -
03.83.35.01.48

Metz : 1er mercredi
du mois de 14 à
16h, 3 rue Dupré
de Geneste -
06.81.19.69.29

EDITO

Sur les chapeaux de roue ! Voilà comment on pourrait qualifier le début de l'année scolaire en termes d'actualité.

Le 2e mandat macronien, avec un nouveau ministre qui fait beaucoup penser à l'ancien, s'annonce sportif en termes de luttes. Un camarade de SUD éduc 92 d'abord suspendu, puis muté (page 2), une casse en règle de l'enseignement professionnel, laissé au bon vouloir des entreprises (page 4). Dans le viseur également, une contestation des enseignements pseudo-scientifiques à l'Université de Lorraine, réprimée puis reconnue

(sans toucher aux fameux enseignements problématiques! voir page 5). L'équipe de SUD éduc Lorraine a été (et reste au moment où sont écrites ces lignes) très mobilisée pour organiser la campagne des élections professionnelles (pour quoi faire ? Réponse en page 3), alors que se profile un nouveau tour de lutte pour des retraites à un âge décent : le texte devrait être présenté mi-décembre, et le gouvernement semble s'attendre à ce qu'il soit adopté mi-mars. Le rendez-vous est donc fixé, on sera là ! (page 6)

Sommaire :

Edito	p. 1
Répression syndicale	p. 2
Élections, piège à quoi ?	p. 3
Lycées Pro en grève	p. 4
La pilule qui passe mal	p. 5
Alors, bientôt la retraite ?	p. 6
Recherche bonnes poires	p. 7
Fiche de lecture : "M"	p. 8

Une galère avec les élections ?
Ce numéro est ouvert de 8h à 17h du 1er au 8 (sauf le week-end, nanmaiho!)

07 56 92 24 92

Et pour tout autre problème :
sudeduclor@protonmail.com

Agenda :

Prochaine AG : 13 Décembre à Nancy, au local

Stage conditions de travail :
9 février (lieu à préciser)

Concert antifa MJC des 3
maisons à Nancy, le samedi 25
mars à 19h

Stage écologie : Lundi 12 et
mardi 13 juin (lieu à préciser)

Pétition :  Site en soutien :  Kai raconte : 

**POUR KAI ! POUR TOU-TES
STOPPONS LA RÉPRESSION**

ON NE VA PAS SE TAIRE !
ON NE VA PAS LAISSER FAIRE !

**SOIS PROF
ET
TAIS TOI**

#SoutienAKaiTerada





**#SOUTIENA
KAITERADA**

KAI TERADA, UNE VICTIME DE PLUS DE L'AUTORITARISME RÉPRESSIF DU GOUVERNEMENT

En 2007, le président de la république François Hollande annonçait :
« le syndicalisme que l'on doit combattre c'est celui de SUD ».

Aujourd'hui, bien au-delà des seuls syndicats SUD, on ne compte plus les cas de répression anti-syndicale dans l'Éducation Nationale :

Sylvie, Aladin, Sandrine, Martin, Cécile, Olivier, Christophe, Sabine, Caroline, Cyrille, Edouard, Noël, Frédéric, Patrick, Fabien, Didier, Paco, Claire, Aude, Justine, Emilio, Hélène, Irène, Lena, Lorène, Luc, Sophie, Zoé, Véronique, Frédéric, Marie-Paule... et aujourd'hui Kai.

Avec Macron, cette répression a pris une ampleur inédite, dans les manifs comme dans les établissements scolaires et universitaires, amenant des représentant-es de syndicats à être :

- traduit-es en justice comme à Carcassone, Strasbourg, Cahors et Clermont-Ferrand ;
- suspendu-es de leurs fonctions comme à Dôle, Bordeaux, Amiens, Romorantin et Melle ;
- muté-es « dans l'intérêt du service » comme à Bobigny, Reims, Saint-Denis et Nanterre.

Pourquoi ? Parce qu'elles et ils ont simplement exercé leur mandat syndical, fait grève, et combattu des réformes inacceptables. Et c'est exactement ce qui se passe aujourd'hui avec Kai Terada - co-secrétaire départemental de SUD éducation 92, enseignant au lycée Joliot-Curie de Nanterre, animateur du collectif Touche pas à ma ZEP et militant du Réseau Education Sans Frontière - qui s'est d'abord vu notifier à la rentrée une suspension de 4 mois sans motif, puis a été muté de force dans un autre département. Depuis la loi de transformation de la fonction publique de 2019, c'est ainsi que l'administration se débarrasse de celles et ceux qui la gênent : par des « mutations dans l'intérêt du service ». Pas de procédure contradictoire, pas de recours possible, même pas de justification puisqu'il suffit d'invoquer « le retour à la sérénité » de l'école ou de l'établissement dans lequel travaillent celles et ceux dont on veut se débarrasser.

Lundi 10 octobre 2022, journée nationale de mobilisation contre la répression syndicale dans l'Éducation Nationale, on a compté pas moins d'une trentaine de rassemblements départementaux, le plus souvent à l'initiative d'une intersyndicale.

Dans l'académie Nancy-Metz, les personnels se sont mobilisé-es dans leur établissement et devant le rectorat en soutien à Kai Terada et pour dire stop à cette politique ultra répressive, qui ne touche évidemment pas que l'EN comme on l'a vu récemment à Nancy avec le procès d'Anthony Smith, inspecteur du travail.



**NON
À LA RÉPRESSION
SYNDICALE
CONTRE
KAI TERADA**



**RENDEZ-NOUS
KAI TERADA**

Ce même lundi 10 octobre, alors que des lycéen-ne-s du lycée Joliot Curie de Nanterre ont organisé un blocus pacifique de leur établissement, l'administration a décidé la fermeture de l'établissement. Des centaines d'élèves se sont alors retrouvé-es devant l'établissement, face aux forces de l'ordre. Le lendemain, le blocus est reconduit. Après avoir fouillé les élèves, les forces de l'ordre chargent et font usage de matraques, de gaz lacrymogènes, de lanceurs de balles de défense... Face à cette répression disproportionnée, un mouvement de foule se forme et entraîne les lycéen-ne-s vers l'avenue, au milieu de la circulation, les mettant ainsi en danger. De nombreux élèves sont alors interpellés, 14 d'entre elles et eux dont 13 mineur-es passent la nuit en garde à vue, un lycéen est hospitalisé... Cette répression brutale et aveugle est inacceptable ! Elle est symptomatique d'un pouvoir autoritaire au service d'une sélection sociale qui refuse la contestation.

Alors M. Pap Ndiaye, puisque le 20 mai lors de votre cérémonie d'investiture vous avez affirmé que « le dialogue avec toute la communauté éducative serait un principe important » de votre mandat, il est plus que temps de transformer les mots en actes en commençant par réintégrer Kai Terada dans son poste, et en mettant fin à l'autoritarisme répressif du ministère de

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : AUBAINE OU MASCARADE ?

Les dernières élections professionnelles (2018) ont vu moins d'un personnel sur deux se mobiliser pour désigner ses représentant·es au comité technique ministériel de l'éducation nationale (CTMEN). Ce CTMEN se réunit deux fois par an, et est composé du ministre de l'EN ou son représentant, du directeur des RH, et 15 représentant·es du personnel. Cette instance qui peut sembler rébarbative ou hermétique a pourtant des implications directes dans nos métiers.

L'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements ou services, la gestion prévisionnelle des effectifs, les règles statutaires et d'échelonnement indiciaire, les méthodes de travail des établissements, administrations, et leur impact sur les personnels... le CTMEN est consulté sur ces sujets, centraux dans nos vies professionnelles.

On connaît la consultation à la mode jupitérienne : après avoir récolté les avis des un·es et des autres, l'exécutif les range dans un tiroir (voire une poubelle?) et applique des décisions prises avant même cette "consultation". À ce titre, il semble qu'on est mieux écouté avec un cabinet de conseil néolibéral qui facture par millions! La vision qui en ressort, les yeux fixés sur les profits à court terme, est celle de l'austérité : moins de moyens pour les services publics et une mise en concurrence grandissante des acteur·rices de tous les domaines. Dans ce cadre, le CTMEN ressemble plus à une chambre d'enregistrement doublée d'une caution "démocratique". "La dictature c'est ferme ta gueule, la démocratie, c'est cause toujours" comme disait le poète.

À ce titre, il est évident que choisir d'élire des représentant·es d'un syndicat de lutte au CTMEN ne change pas radicalement la donne. À ce titre, ces élections peuvent sembler être une mascarade. Reste qu'il ne faut pas sous-estimer deux points : d'une part, même sans pouvoir décisionnaire, porter nos revendications ambitieuses directement au niveau du ministre chaque fois que c'est possible constitue un beau caillou dans la chaussure de la hiérarchie, quand le "pas de vagues" fait office de devise ; d'autre part, les implications de ces élections sont en fait palpables sur le terrain, au niveau local.

En effet, les décharges syndicales sont calculées en fonction des résultats des élections professionnelles. À ce titre, et au vu des effectifs de SUD éducation Lorraine, une variation de quelques pourcents peut faire doubler nos crédits de décharge syndicale, ou bien nous couper de précieux moyens. Ces moyens sont directement visibles, par nos adhérent·es mais pas seulement : le nombre de permanences au cours desquelles il est possible de répondre aux questions en dépend directement. De la même manière, l'organisation de stages, et donc leur nombre et leur durée, dépendent de ces attributions. Enfin, un bon score aux élections professionnelles nous permet d'être en position de force face à nos hiérarchies à tou·te·s.

Les élections professionnelles qui se profilent du 1er au 8 décembre prochain sont donc un RDV d'importance, à la fois pour porter une voix différente directement aux oreilles du ministre, mais aussi pour l'organisation, sur le terrain, de l'outil syndical qu'est SUD.

**IMPOSONS
UN AUTRE
AVENIR**

Solidaires

Voter SUD, c'est voter pour :

- Un syndicat de lutte qui se bat sans compromissions contre la hiérarchie.
- Une augmentation des salaires, et la fin du jour de carence.
- Un recrutement massif d'enseignant·es et de personnels spécialisés
- Une véritable politique de lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail.
- La lutte contre toutes les discriminations : sexistes, lgbtiphobes, racistes, antisémites.
- Une transformation écologique et sociale de l'école comme de la société.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTONS POUR
UNE AUTRE | UNE AUTRE
ÉCOLE | SOCIÉTÉ**



Grève historique dans les lycées pros... Et maintenant ?

Mardi 18 octobre et jeudi 17 novembre, les lycées professionnels se sont fortement mobilisés pour réussir une grève majoritaire à l'appel d'une intersyndicale académique unitaire (SUD éducation – FSU – CGT – FO – Unsa – Snalc – CFTD). De nombreux rassemblements et manifestations ont eu lieu en Lorraine, devant les établissements et dans les villes de Nancy et Metz. Pourquoi une telle mobilisation et dans une telle unité ? Parce que Macron, président des riches, et Grandjean, députée de Meurthe-et-Moselle et ministre déléguée à l'enseignement professionnel, ont purement et simplement décidé de mettre la voie pro sous tutelle du patronat.



La réforme Blanquer a déjà saccagé le nombre d'heures d'enseignement disciplinaires. Certaines matières ont perdu plus de 100 heures annuelles d'enseignement, comme les Lettres-Histoire sur le cycle Bac Pro. Mais qu'à cela ne tienne, on en remet une couche : 50 % de stages en entreprises en plus !

Que fait-on des élèves ? De la chair à patrons pardi ! Que fait-on des profs ? On n'a qu'à les recycler !

Tout est prévu ! Un décret paru le 20 juin prévoit même la possibilité pour les PLP d'exercer leurs fonctions dans les collèges et les LGT. Nickel non ? Vu le nombre de fermetures de postes que la réforme de l'enseignement pro va engendrer, en particulier dans les disciplines que Macron ne juge pas « fondamentales », il n'y aura plus qu'à mettre les profs en complément de service dans des disciplines et devant des publics pour lesquels ils et elles ne sont pas formés. Pour celles et ceux qui ne seraient pas volontaires, il faudra aller enseigner à 200 bornes. Le choix est vite fait. Déjà mis en souffrance par un travail quotidien qui n'est plus en adéquation avec leurs missions, les personnels de LP vont subir la « flexibilité dans la gestion des ressources humaines ». Face à la crise du recrutement, l'explosion du statut va donner lieu à des mutations de plus en plus impossibles, à une généralisation des postes partagés, à des fermetures de postes, et à une annualisation du temps de travail.

Émanciper les jeunes d'une future subordination dans le monde du travail ? La bonne blague !

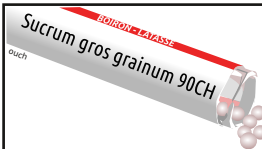
« Employables ! » Il faut rendre les jeunes « employables » pour fluidifier le marché du travail, c'est pas compliqué à comprendre, non ?! Survaloriser l'apprentissage, augmenter les stages en entreprises, rien de tel pour favoriser l'insertion précoce des jeunes dans le monde du travail. Et au cas où certain-es en douteraient, le gouvernement fait feu de tout bois et n'hésite pas à faire usage de fake news. Carole Grandjean invente ainsi des chiffres pour servir sa réforme en prétendant que seul-es 1/3 des lycéen-nes pros sont amenés jusqu'au diplôme, alors que le taux d'accès est de 73 % pour le CAP et 68 % pour le Bac Pro. A contrario l'apprentissage n'amène qu'un élève sur deux jusqu'au diplôme... Même pas grave, elle veut quand même réformer la voie pro « sur le modèle de l'apprentissage ». Et pour la poudre aux yeux il y a les fameux stages rémunérés : 200€ par mois jusqu'à 18 ans, et de 500€ au-delà, jusqu'à 25 ans. Qui paye ? L'État, surtout pas les boîtes trop heureuses de récupérer de la main-d'œuvre gratuite ! Des gains en plus pour les entreprises, de l'exploitation en plus pour les classes populaires, comme pour le travail gratuit imposé aux allocataires du RSA. C'est qu'ils ont de la suite dans les idées... Ils oublient juste de préciser que cette « rémunération » ne concernerait que les élèves de terminale et serait de toute façon soumise à l'augmentation des périodes de formation en milieu pro (PFMP) et d'alternance.

Et l'air de rien, on bousille tranquillement les conventions collectives et les garanties des travailleurs-ses

Au détour d'une interview dans la presse, Macron annonce le 15 mars la nécessité « d'un outil de gestion des compétences qui sonne la fin de l'hégémonie des diplômes ». Ça n'a l'air de rien mais ça présage tout simplement de la suppression du CAP et du Bac pro. Et par la même, ça détricote les conventions collectives... Macron, les patron-nes te disent merci !! Et pour les jeunes, la fin des diplômes professionnels serait un autre danger majeur : celui de ne plus offrir à tou-te-s la possibilité de poursuivre des études qualifiantes. Ce projet s'assoit sur des années de luttes qui ont permis des lois contre le travail des mineur-es et pour la scolarisation de tou-tes les jeunes, quelles que soient leurs origines sociales. Ce sont ces luttes qui ont également permis l'émergence d'une voie professionnelle scolaire dont l'objectif est de dispenser une formation qui articule savoirs professionnels et savoirs généraux.

Comme pour la retraite, la sécu, le droit au chômage, il n'y a plus tabou ni totem. Tout peut être détruit si nous ne ripostons pas !

Dès maintenant, informons les collègues et les familles. Le rapport de force est entre nos mains ! SUD éducation Lorraine soutient les actions des établissements de la région qui viennent brutalement d'apprendre leur fermeture à la rentrée 2023, et appelle à une semaine d'action dès la rentrée : Heures d'Info Syndicale, Assemblées Générales, information des parents et des élèves, pétitions, tracts, grèves... Faisons tout pour que cette réforme ne voie pas le jour !



Une polémique s'est développée au sein de l'Université de Lorraine (UL) à propos de certains enseignements portant sur l'homéopathie dans le cursus de formation des étudiant-es infirmier-es. En effet Thomas C. Durand, un youtubeur actif de la zététique (1), a mis en évidence que certains cours de l'UL constituaient une véritable apologie de cette pseudo médecine. Après avoir dans un premier temps annulé les interventions de l'Association pour la science et la transmission de l'esprit critique (ASTEC) dont Thomas C. Durand est animateur, l'Université de Lorraine les a par la suite reprogrammées, et il semble que les choses évoluent positivement relativement à la place de cette pseudo-science puisqu'un intervenant pharmacien et professeur d'homéopathie à la faculté de Nancy n'est quant à lui pas reconduit.

En matière de croyances, chacun-e fait ce qu'elle veut et doit rester libre de se soigner au moyen de médecines conventionnelles ou "parallèles". Qui plus est, la médecine est une pratique et non pas une science : elle ne découle pas mécaniquement de nos connaissances biologiques ou anatomiques parce qu'elle suppose une prise en compte globale de la personne, sous ses angles biologiques, psychologiques, sociaux et culturels. De ce point de vue, la médecine possède une similarité avec la pédagogie : même si le ministre Blanquer rêvait de la voir mise au pas par les neurosciences, la pédagogie est une pratique qui repose sur une approche globale, sociale et culturelle des élèves. Cependant, la médecine a tout intérêt à prendre appui sur les connaissances et résultats scientifiques engrangés depuis plusieurs siècles. Ainsi, même si la stratégie vaccinale n'a pas résolu à elle seule la situation de crise sanitaire, les connaissances accumulées sur les vaccins à ARN messagers ont permis de la mettre au point et cette stratégie a montré une réelle efficacité face à la pandémie de Covid.

La polémique sur la place de l'homéopathie à l'UL pose la question de la présence d'enseignements pseudo-scientifiques au sein même d'une université. En effet l'homéopathie n'a aucun fondement scientifique, et c'est même plutôt l'inverse. À l'opposé d'autres pratiques médicales, cette pseudo médecine ne s'appuie sur aucun mécanisme biologique, et si certain-es de ses défenseurs ont à la fin des années 1980 invoqué le fondement de la "mémoire de l'eau", leurs "preuves" se sont avérées être frauduleuses et ce fondement totalement fantaisiste. Quant aux prétendus "médicaments homéopathiques" censés soigner les patient-es, les études sur leur efficacité compilées par la Haute autorité de santé (HAS) en 2019 (2) montrent un effet comparable à l'effet placebo, ce qui a amené à leur déremboursement.

Dans ce contexte, on peut légitimement se poser la question des raisons qui conduisent une université ou une de ses composantes à promouvoir ce type de pseudo-science. Pour pousser le bouchon un peu loin pourrait-on craindre de voir apparaître des cours antivaxx en fac de médecine et nourrir ainsi le délire anti-science ? Pourrait-on aussi redouter l'étude de la "pédagogie" Steiner à l'INSPE, pédagogie dont les dérives sectaires sont avérées ? Et pour enchaîner sur les dérives sectaires du courant ésotérique de l'anthroposophie (dont la pédagogie Steiner fait partie intégrante), pourrait-on voir se développer aussi des cours de biodynamie en lycée agricole (3) ? Ou encore l'enseignement de la Terre plate en géologie ?

Pour notre syndicat de lutte et de transformation sociale, l'université doit offrir un enseignement émancipateur, basé sur l'esprit critique mais aussi sur des connaissances reconnues par la communauté scientifique. Cela suppose de garantir l'indépendance de la recherche scientifique vis-à-vis des pouvoirs économique, idéologique, religieux et politique, et de garantir ainsi les conditions du débat scientifique, de l'évaluation et de la validation des travaux par les pair-es. Cela implique de former les étudiant-es aux questions de controverses et de validation scientifiques, au travers de l'histoire des sciences comme dans les débats contemporains.

Cela n'implique pas, bien au contraire, que les débats scientifiques doivent restés confinés dans le monde académique. L'urgence écologique et l'impasse du capitalocène, défini comme l'ère géologique dans laquelle le capitalisme est vu comme responsable des principaux effets néfastes sur la biosphère et le climat, nécessitent d'impulser un débat général dans toute la société. Ce débat ne devra pas laisser la main aux spécialistes ou experts, qu'ils soient institutionnels ou autoproclamés. Il devra donc inclure toutes celles et ceux qui ne sont pas des spécialistes des sciences, ou dont les connaissances dans le domaine sont en construction, un débat sur la place des sciences, sur l'articulation entre sciences et techniques, sur le rôle des institutions scientifiques et leur indépendance, sur la délibération politique et collective.

Mais offrir un enseignement émancipateur implique aussi, évidemment, de tenir l'enseignement universitaire à distance des assauts des courants pseudo-scientifiques et, pour certains d'entre ces courants, d'en permettre une compréhension critique par les étudiant-es. Pour l'heure il semblerait que l'Université de Lorraine ait réintégré un module d'enseignement critique et n'ait pas reconduit d'enseignement très favorable à l'homéopathie. Reste néanmoins le problème du contenu de certaines thèses d'exercice pour le diplôme de pharmacien, mais qui n'est pas un problème spécifique à la seule Faculté de pharmacie de Nancy.

(1) La zététique est une pratique intellectuelle que l'on qu'on pourrait vulgairement résumer à l'art de faire la différence entre ce qui relève de la science et ce qui relève de la croyance.

(2) https://www.has-sante.fr/jcms/p_3116594/fr/evaluation-des-medicaments-homeopathiques

(3) <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/07/MALET/58830>

Pour plus d'informations sur le sujet : L'Est répu: <https://www.estrepublikain.fr/magazine-sante/2022/09/29/un-youtubeur-de-nancy-denonce-les-cours-d-une-enseignante-en-homeopathie> Interview de Hervé Blajman, enseignant en homéopathie à la faculté de Pharmacie de Nancy :

<https://www.republicain-lorrain.fr/edition-de-sarreque-mines-bitche/2019/06/29/derembourser-l-homeopathie-signifie-enlever-une-liberte>

L'Express : https://www.lexpress.fr/actualite/sciences/enseignement-de-l-homeopathie-imbroglio-entre-thomas-durand-et-l-universite-de-lorraine_2181438.html

Sur le site de Thomas Durand (menace théoriste): <https://menace-theoriste.fr/universite-de-lorraine-homeopathie-1-esprit-critique-0/>

<https://menace-theoriste.fr/homeopathie-a-luniversite-soyons-raisonnables/>

L'auto-organisation partout, pour la défense des retraites et la conquête de nouveaux droits !

Pas de scoop mercredi 26 octobre : Macron a confirmé son attaque pour dégrader nos droits à la retraite. C'est par le biais d'un recul de l'âge de départ qu'il veut y parvenir, recul progressif, 4 mois par année, c'est-à-dire 63 ans en 2025, 64 ans en 2028 et 65 ans en 2031.

Les fonctionnaires titulaires et les actuel.le.s salarié.e.s des entreprises à statuts bénéficiaires de « régimes spéciaux » verraient leur retraite inchangée quant au montant (75 % du dernier brut pour carrière pleine, en fait du meilleur salaire atteint). Il s'agit là d'une claire tentative d'isolement de celles et ceux qui se sont particulièrement mobilisé.e.s en 2003, 2010 et 2019/20 et bien sûr avec les plus grandes incertitudes sur le long terme. La perspective est explicitement tracée de disparition des « régimes spéciaux » puisque les salarié.e.s recruté.e.s à partir de 2023 dans ces entreprises se verraient appliquer les règles du privé, règles très dégradées de longue date (calcul sur les 25 meilleures années depuis 1992). Les fonctionnaires seraient alors totalement isolés ouvrant ainsi la possibilité en décalé d'une attaque frontale contre le statut de la Fonction publique. Pas de scoop dans l'argumentaire, que du classique, la guerre en Ukraine, la crise de l'énergie et le COVID venant seulement renforcer le caractère « incontournable des difficiles mesures » annoncées. « Nous ne sommes plus dans le monde d'avant » dit-il encore.

Macron dit qu'il reste beaucoup à discuter, carrières longues et pénibilité notamment... Les carrières longues, carrières commencées avant 20 ans vont concerner de moins en moins de personnes, les discussions autour de ce thème sont à haute teneur idéologique permettant à Macron, au patronat mais aussi au RN de se répandre en bons sentiments et d'attiser les divisions. Quant à la pénibilité, qui ne voit que les discussions ne régleront rien, qu'elle ira croissant avec les nouvelles mesures et le management néolibéral si brutal?

Sur le fond de la réforme, si la réforme systémique - la retraite à points - n'est pas mise sur la table, son esprit n'est pas loin : nous sommes clairement dans l'idée d'un système contributif - je cotise, j'ai droit à du différé - à l'exact opposé du principe du régime général, de celui de la pension des fonctionnaires, des régimes spéciaux, du principe de la retraite comme salaire qui continue sur la base du meilleur salaire atteint.

Quelle riposte syndicale ?

L'intersyndicale nationale large avait produit le 4 octobre un communiqué sur une ligne générale « d'opposition à toute nouvelle dégradation de nos droits » (1). Le texte unitaire, s'il a le mérite de mettre en évidence l'unanimité syndicale à ce stade contre Macron, signifie aussi l'acceptation et la légitimation de toutes les dégradations antérieures. Aussi, nous ne pouvons nous en tenir à cette ligne de défense. Il est impératif que l'intersyndicale de l'hiver 2019/2020 -CGT, FO, FSU, Solidaires et organisations de lycéen.ne.s et étudiant.e.s- se remette en ordre de bataille. Et si de réelles possibilités d'élargir ce front syndical se font jour, Sud Educ Solidaires fera tout pour les concrétiser.

Quelles revendications ?

Dans le grand bouillonnement politique du 1er semestre - séquence présidentielle et législatives -, avec celui d'une augmentation générale des salaires, le retour à la retraite à 60 ans a été un thème très important porté par l'Union populaire puis la NUPES. Cette proposition rejoint pleinement nos revendications syndicales. Mais elle a besoin d'être précisée : « **Retour à la retraite effective pour toutes et tous à 60 ans, à taux plein.** »

Dans la bataille qui s'engage, ces questions doivent être débattues en toute clarté, elles sont capitales. L'écart entre femmes et hommes concernant le salaire se trouve largement accentué au moment de la retraite : **l'égalité Femmes / Hommes tant dans le salaire que dans la retraite** doit s'imposer. Pour rendre **effectif** le droit à la retraite à 60 ans pour toutes et tous, un autre problème doit être réglé : **une année d'études doit valider une année de retraite !** La revendication de la reconnaissance du travail des étudiant.e.s à travers du salaire fait son chemin et a partie liée avec la bataille des retraites.

Plus globalement, nous devons engager le débat de **l'unification générale du système de retraite, public et privé. La matrice serait le régime général, la pension des fonctionnaires, les régimes dits spéciaux, avec en leur centre le principe du salaire continué.** La simplification serait totale. Et la situation de toutes et tous serait tirée vers le haut à l'opposé du « système universel » de Macron qui dégrade « universellement » la situation avec son principe « j'épargne pour moi plus tard »!

Evidemment, avec un nombre de retraités qui augmente, il faut augmenter le financement du système. Un tabou doit être cassé : **le taux de cotisation retraite, bloqué depuis 1979, doit être augmenté. Un nouveau taux, taux unique, doit être fixé et étendu à la plus-value des entreprises.** Il faut imposer la **fin des dégrèvements de cotisations sociales.**

Et discutons du choix des investissements, du choix des productions, des conditions sociales et écologiques de la production devrait être débattue.

Comment s'organiser pour mettre Macron en échec ?

Nous pouvons gagner, Macron est détesté, ses mesures régressives encore plus ! L'intersyndicale a un rôle central à jouer, mais, pour gagner, le mouvement doit s'ancre dans le pays. Si la grève est incontournable, elle aura besoin d'être soutenue, préparée par tous les moyens possibles et imaginables.

Nous en appelons à l'auto-organisation, dans les entreprises, les bureaux, les écoles, collèges et lycées, à l'université, dans les zones industrielles et commerciales, dans les communes, les quartiers et les places, les ronds-points aussi, à la manière des gilets jaunes... Sachons jouer de tout notre répertoire, de la pétition à la manif, du débat au blocage, de l'affichage à l'occupation, de la grève aux réseaux sociaux... Partout où 3 ou 4 personnes déterminées à ne pas accepter la casse sociale se rencontrent, qu'elles créent un « Comité de défenses des retraites, pour des droits nouveaux ». Très vite elles peuvent localement agir, élargir à 10 ou 15, assurer le succès des manifs départementales et nationales qui ne manqueront pas d'être organisées. Nous pouvons nous appuyer sur la grande disponibilité des retraité.e.s. La grève pourra alors s'étendre. Nous devons gagner la bataille des retraites qui s'annonce!

(1) Communiqué intersyndical du 4 octobre 2022 « **Déterminé.es pour nos retraites** »

(2) Ainsi, dans le quartier de Borny à Metz, 1 ouvrière retraitée FO, 1 retraité Sud Educ, 1 élue infirmière municipale PCF CGT, 1 militant PS NUPES, 1 ouvrière intérimaire PSA gréviste sur les salaires en septembre, un parent d'élève ont constitué un comité.

(3) A l'instar de la carte de la Moselle où cinquante à soixante communes ont été pointées sur les 725 communes, les militant.e.s d'autres départements peuvent utilement faire ce même travail de pointage qui donne une image du maillage en comités de défense qui serait souhaitable pour atteindre à une réelle efficacité.

(4) En Moselle, sur une population de 1 046 543 on décompte 215 497 retraité.e.s. Les catégories « ouvrier.e.s » (229 236) et « employé.e.s » (193 638) représentent 41,4 % . <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-57>



Recherche bonnes poires désespérément

Les tâches se multiplient pour les enseignant-es et, comme d'habitude, le ministère compte sur la bonne volonté et l'envie de bien faire de ses personnel·les.



Ainsi, dans le second degré, certaines missions sont rémunérées (réfèrent culture, réfèrent numérique, réfèrent décrochage scolaire...) mais à condition qu'on octroie aux chef·fes d'établissement des IMP (Indemnités pour Mission Particulière). Et cela peut varier d'une année sur l'autre. Un·e enseignant·e peut toucher une IMP une année puis se retrouver avec rien du tout ensuite. Il·elle peut heureusement arrêter sa mission mais dans la réalité certain·es continuent parce qu'ils-elles y ont passé du temps et se sont investi·es ou parce qu'ils-elles savent qu'ils-elles ne trouveront pas de remplaçant·es. Pour les missions qui sont obligatoirement rémunérées et réglementées dans le BO, le·a chef·fe d'établissement a obligation de trouver de l'argent. Il·elle utilise alors sa ligne Z, une marge de manœuvre propre à chaque établissement scolaire, une espèce de ligne budgétaire fourre-tout. Mais s'il·elle le fait c'est encore au détriment d'une autre charge.

Maintenant, parlons un peu de ces missions qui, pour certaines, dégradent considérablement les conditions de travail et empiètent sur la vie personnelle. Par exemple, le ou la réfèrent·e culture, pour comprendre comment fonctionne le portail Adage et se tenir au courant des nouveautés, devait l'an dernier participer à des formations en visio (très à la mode), le mercredi après-midi. Un après-midi de repos pour beaucoup d'enseignant-es en collège. A croire que le rectorat a pris l'habitude depuis le confinement que nous mêlions famille et travail. Il en est de même pour la lutte contre le harcèlement, cheval de bataille du ministère depuis quelques années (et c'est nécessaire, nous en avons bien conscience). Chaque collègue doit avoir un ou une réfèrent·e harcèlement. Bien souvent, le ou la collègue d'histoire-géographie se retrouve en charge de cette mission (la tolérance et les discriminations sont au programme de l'EMC). Mais en revanche, il·elle devra s'acquitter bénévolement de sa tâche car il n'existe pas d'indemnité officielle. Et attention à ne pas s'engager trop vite dans le programme PHARE (plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges) car les formations ont lieu le mercredi. Tant pis pour celles et ceux dont c'est le jour de repos. Les premières formations sont en visio. On pense peut-être en haute sphère que cela laissera le temps de s'organiser pour la garde des enfants et les activités diverses...

Vous l'aurez compris, dans l'Éducation Nationale, la grande mode est aux tâches bénévoles et au non-respect des jours de repos. Les personnel·les volontaires et/ou enthousiastes, qui ont l'envie de s'investir dans des missions intéressantes, se retrouvent à faire des heures en plus, bénévolement, et sur leur temps personnel. C'est décourageant et fatigant.

Pour tout savoir, sans se faire avoir : retrouve les guides de la fédération SUD éduc'!

[Premier degré \(.pdf\)](#)

[Second degré \(.pdf\)](#)

[Supérieur \(.pdf\)](#)

[Tous les guides](#)



Fiche de lecture

« M », comme Mussolini, roman...

A l'heure de la victoire des néo-fascistes en Italie, de leur montée en puissance en Suède, en France et à travers le planète, un siècle précisément après l'arrivée au pouvoir de Mussolini dans la dynamique de la marche sur Rome, la lecture de ce roman fleuve (870 et 680 pages pour les deux tomes parus) est à recommander à tout.e militant.e de la cause de l'égalité, aux fondu.e.s d'histoire, aux dingues de romans !

Antonio Scurati commence le récit en 1919. Parce qu'il faut bien décider d'un point de départ... C'est donc « l'entre-deux guerres », mais celles et ceux qui sont au cœur des événements relatés ne le savent évidemment pas. Rien n'était écrit d'avance. Une certitude absolue cependant : l'humanité sortait de la plus épouvantable boucherie ! Et la situation était alors très ouverte. L'offensive révolutionnaire dans toute l'Europe après l'Octobre rouge en Russie, tout particulièrement en Allemagne et en Italie, en Autriche, en Hongrie aussi, permettait bien des espoirs, c'était le socialisme comme possibilité réelle.



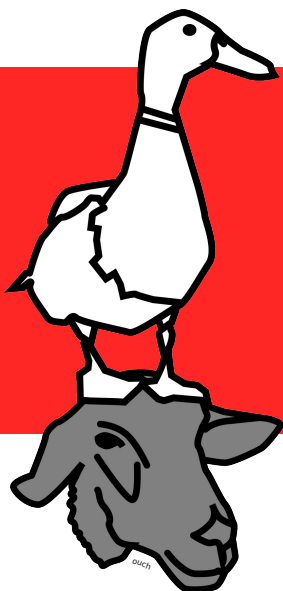
Roman historique de grande originalité

Sans conteste, l'œuvre de Scurati est un roman, mais avec ses compléments d'archives, ses « collages » constants après chaque chapitre, extraits courts d'articles de presse, de communiqués, de discours, de courriers, de rapports de police, se référant toujours très directement aux situations racontées, nous lisons un roman comme on n'en a jamais encore lu. Le procédé est systématique tout du long et donne à l'ensemble une sacrée dynamique. Les chapitres eux-mêmes sont courts, chronologiques... Et l'on est le plus souvent dans la tête de Benito Mussolini... Et l'on comprend alors, que non, les choses n'étaient pas écrites, qu'elles auraient pu prendre une toute autre tournure, qu'à plus d'une reprise il s'en était fallu de peu que... On file à vive allure !

Le roman comme forme particulière de connaissance

Scurati, l'antifasciste doit bien concéder à Scurati romancier passionné d'histoire le terrible constat : l'homme marche très souvent en aveugle vers les grandes catastrophes. Dans un entretien à France Culture – « le cours de l'histoire » - (1), il insiste sur l'impératif de modestie, d'humilité que le romancier doit respecter. Il doit s'effacer dit-il devant son personnage. Et c'est effectivement ce qui est frappant dans ce grand roman, ce long récit-fleuve, c'est sans fascination, sans complaisance mais aussi sans surplomb que nous côtoyons Mussolini. Et que chemin faisant, petit à petit, dans cette immense forêt d'événements petits et grands, un sentiment se fait jour, celui de n'être plus dans la totale cécité, celui de pouvoir malgré tout s'orienter sur quelques questions essentielles en quittant ce rôle de somnambule au milieu des champs de ruines.

(1) <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-cours-de-l-histoire/mussolini-peut-il-etre-un-personnage-de-roman-4922883>



éducation
sud
Lorraine

Info
LE CANARD DES BREBIS
NOIRES